

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE

DU 9 NOVEMBRE 2009

Séance ordinaire du Conseil de cette Municipalité, tenue à la salle des délibérations, ce onzième jour de novembre, de l'an deux mille neuf, à dix-neuf heures trente, sous la présidence de monsieur René Martineau.

SONT PRÉSENTS :	René	Martineau	Maire
	Léopold	Larouche	Conseiller (1)
	Jocelyne	Lefebvre	Conseillère (2)
	Jean-Marc	Albert	Conseiller (3)
	Jocelyne	Wheelhouse	Conseillère (4)
	Claude	Hardy	Conseiller (5)
	Olivier	Lemieux	Conseiller (6)

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Rachel Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

OUVERTURE La séance est ouverte à 19h30 par monsieur René Martineau, maire de La Motte.

09-11-121 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Lefebvre, appuyée par monsieur Léopold Larouche, que l'ordre du jour soit adopté tout en laissant l'item affaires nouvelles ouvert.

ADOPTÉE

09-11-122 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 OCTOBRE 2009**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Jean-Marc Albert, appuyée par monsieur Claude Hardy, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 octobre 2009, soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

DEMANDE DES COMITÉS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC

09-11-123 **NOËL AU TERROIR**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Wheelhouse, appuyée par monsieur Léopold Larouche, d'autoriser le versement de deux cents dollars (200 \$) à la Table de concertation de La Motte afin de contribuer à la publicité de Noël au Terroir.

ADOPTÉE

09-11-124 **DEMANDE DU COMITÉ DU PÈRE NOËL**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Lefebvre, appuyée par monsieur Claude Hardy, d'autoriser le versement de deux cents dollars (200 \$), tel

qu'établi dans la politique d'aide aux organismes, au Comité du Père Noël, pour son activité annuelle qui se tiendra le 13 décembre prochain.

ADOPTÉE

INTERVENTIONS DU PUBLIC

Une période de temps est allouée aux interventions du public.

INFORMATIONS AVEC DÉCISION

09-11-125

NOMINATION D'UN RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILIALES ET/OU DES AÎNÉS

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Lefebvre, appuyée par monsieur Léopold Larouche, de nommer madame Jocelyne Wheelhouse comme responsable des questions familiales et/ou des aînés.

ADOPTÉE

COMPTE-RENDUS

COMPTE-RENDU DU MAIRE sur la dernière rencontre à la MRC d'Abitibi :

Le maire nous informe que la dernière rencontre a eu lieu le 28 octobre dernier. Deux nouveaux élus par acclamation sont présents et il en manque quelques-uns.

Une demande de résolution, concernant un vice de procédure lors du vote des membres lors de l'assemblée générale annuelle de la Caisse Populaire de l'est de l'Abitibi (Senneterre). Vote qui concernait la fusion avec la Caisse de la Vallée de l'Or. Le Conseil a décidé de ne pas engager de procédures juridiques parce que c'est aux membres votants que revient ce droit.

COMPTE-RENDU DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT :

Le Conseil prend connaissance du compte-rendu des activités de l'agente de développement du 12 octobre au 5 novembre 2009.

URBANISME

09-11-126

DEMANDE D'APPUI AU CPTAQ

CONSIDÉRANT QU'il y a déjà eu une résidence permanente, sur la propriété, qui a été détruite par un incendie;

CONSIDÉRANT QUE la construction d'une résidence ne nuirait pas aux unités d'élevage avoisinant, malgré le délai de reconstruction échu;

CONSIDÉRANT QUE la présence de bâtiment utilitaires tels que garage pour auto et remise sur le site;

POUR CES MOTIFS :

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Lefebvre, appuyée par monsieur Olivier Lemieux, d'appuyer la demande de monsieur Jacques Demers auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.

ADOPTÉE

AFFAIRES NOUVELLES09-11-127 **SYMPATHIE À LA FAMILLE GUAY**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Jean-Marc Albert, appuyée par monsieur Olivier Lemieux, de transmettre nos plus sincères condoléances aux parents de monsieur Marc Guay.

ADOPTÉE

FINANCES ET ADMINISTRATION**DÉPÔT DE L'ÉTAT DES ENCAISSEMENTS ET DES DÉBOURSÉS**

Le Conseil prend acte du dépôt des encaissements et des déboursés pour le mois d'octobre 2009.

09-11-128 **APPROBATION DES COMPTES**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Claude Hardy, appuyée par madame Jocelyne Wheelhouse, que les comptes du mois d'octobre 2009, soient et sont approuvés et que le paiement en soit autorisé pour la somme de vingt-cinq mille six cent trente-neuf dollars et dix-neuf sous. (25 639.19 \$)

Total : 25 639.19 \$

ADOPTÉE

DÉPÔT DE L'ÉTAT COMPARATIF DES REVENUS ET DÉPENSES

Le Conseil prend acte du dépôt de l'état comparatif des revenus et dépenses du premier janvier au trente et un octobre 2009.

DÉPÔT DES INDICATEURS DE GESTION

Le Conseil prend acte du dépôt des indicateurs de gestion pour l'année 2008.

DISCOURS DU MAIRE

Conformément à l'article 955 du code municipal, monsieur le maire fait rapport de la situation financière de la Municipalité, tel que décrit au code municipal. Le texte du rapport du maire est déposé pour être conservé aux archives de la Municipalité.

Le rapport du maire sera publié dans Le Journal de La Motte qui est acheminé à chaque résidence et une copie sera jointe au prochain compte de taxes pour les propriétaires non résidants.

09-11-129 **POLITIQUE SALARIALE**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Jean-Marc Albert, appuyée par monsieur Claude Hardy, d'adopter la politique salariale, dont la section poste des responsables dans les pompiers volontaires soit rétroactive au 1^{er} juillet.

ADOPTÉE

09-11-130 **CENTRE COMMUNAUTAIRE – 2e VERSEMENT**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Wheelhouse, appuyée par madame Jocelyne Lefebvre, d'autoriser le deuxième versement de cinq mille dollars (5 000 \$) au Centre Communautaire, tel que prévu au budget.

ADOPTÉE

09-11-131 **NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Wheelhouse, appuyée par monsieur Léopold Larouche, de nommer monsieur Claude Hardy comme maire suppléant pour les douze prochains mois.

ADOPTÉE

09-11-132 **NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR DE COMPTE**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Jean-Marc Albert, appuyée par monsieur Claude Hardy, de nommer monsieur Léopold Larouche pour examiner et surveiller la liste de l'approbation des comptes.

ADOPTÉE

DÉPÔT DE LA LISTE DES ARRIÉRÉS DE TAXES 2009

En vertu des dispositions de l'article 1022 du code municipal, la secrétaire-trésorière dépose la liste des arriérés de taxes en date du 9 novembre 2009.

QUESTIONS DU PUBLIC

Une période de temps est allouée aux questions du public.

CORRESPONDANCE À TITRE D'INFORMATION

Une liste d'informations et de correspondances est déposée au Conseil pour qu'il puisse en prendre connaissance. Des informations supplémentaires seront fournies sur demande.

09-11-133 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Lefebvre, appuyée par monsieur Jean-Marc Albert, de LEVÉE LA SÉANCE.

Il est 21h35.

ADOPTÉE

Directrice générale et Secrétaire-trésorière

Maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :

09-11-123

09-11-124

09-11-128

09-11-129

09-11-130

Signé ce dix-septième jour de novembre
de l'an deux mille neuf